

Capitalisation des actions du **GIEE – ASKABIO**

Territoire : La Réunion

Période couverte : 2025



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contexte général

L'année 2025 a marqué une étape structurante pour l'association ASKABIO Réunion, avec la **reconnaissance en tant que GIEE** et le **renforcement de l'animation collective** à travers l'arrivée d'une animatrice dédiée en mai 2025.

Dans un contexte de fragilisation de la filière canne et de montée des attentes autour de l'agriculture biologique, ASKABIO a poursuivi son objectif de **structuration de la filière canne à sucre biologique** à La Réunion, en s'appuyant sur une dynamique collective et territoriale.



Rôle et apports de l'animation en 2025

L'arrivée de **Sophie CHAU**, animatrice de l'association depuis mai 2025, a permis de **consolider et structurer les actions engagées**, tant sur le plan technique que collectif.

Son intervention a principalement porté sur :

- **l'animation du collectif d'agriculteurs**,
- **la mise en lien des producteurs avec les partenaires techniques et institutionnels**,
- **la coordination et la valorisation des actions de terrain**,
- **et l'accompagnement des porteurs de projets** engagés ou en réflexion autour de l'agriculture biologique.

L'animation a joué un rôle central dans la **création de temps d'échanges sécurisants**, favorisant la montée en compétence des agriculteurs et la clarification des démarches de conversion.

Actions structurantes menées en 2025

Tout au long de l'année, ASKABIO a déployé plusieurs types d'actions complémentaires, contribuant à la dynamique collective :

- **Visites de parcelles et d'exploitations**, permettant de valoriser des pratiques agroécologiques concrètes et des retours d'expérience d'agriculteurs engagés.
- **Réunions d'information et d'échanges**, facilitant la compréhension des exigences de l'agriculture biologique et des modalités de certification.
- **Temps de dialogue avec les partenaires techniques**, notamment les organismes certificateurs et acteurs de l'accompagnement agricole.
- **Actions de communication et de représentation**, dont l'organisation d'une conférence de presse marquant une étape clé pour la filière canne bio.

Ces actions ont permis de **renforcer la cohésion du collectif**, d'alimenter la réflexion technique et de donner de la visibilité aux démarches engagées.



Apports pour le collectif et la filière

L'animation menée en 2025 a contribué à :

- **sécuriser les projets de conversion** en agriculture biologique,
- favoriser l'**échange de pratiques entre agriculteurs**,
- renforcer la **lisibilité des règles et des enjeux liés à l'AB**,
- et inscrire les démarches individuelles dans une **vision collective de filière**.

Le travail d'animation a également permis de **poser les bases d'une structuration économique**, notamment à travers les réflexions engagées autour de la valorisation de la canne à sucre biologique.

Perspectives et continuité

L'année 2025 a permis de **poser des fondations solides** pour la poursuite des actions d'ASKABIO.

La dynamique collective enclenchée, appuyée par une animation dédiée, constitue un levier essentiel pour :

- consolider les engagements des agriculteurs,
- élargir le collectif,
- et accompagner durablement le développement de la filière canne à sucre biologique à La Réunion.

Visite de parcelle en canne à sucre biologique

Exploitation de M. Christophe Dambreville — La Possession

 17 Date : 28 août 2025

 Nombre de participants : 13 personnes

Objectifs de la visite

- Valoriser l'agriculture biologique et le travail des agriculteurs engagés.
- Permettre des échanges techniques entre producteurs et acteurs de l'agriculture.
- Faire connaître les actions de l'association ASKABIO au niveau régional.

Déroulé et éléments clés

La visite s'est déroulée sur une parcelle cultivée en canne à sucre biologique depuis 2019. L'agriculteur n'a pas appliqué de fertilisant cette année. Malgré cela, les rendements restent stables autour de 80 t/ha. La canne est destinée à la distillation, avec une valorisation d'environ 120 €/t, à laquelle s'ajoutent les aides ICHN et les aides spécifiques à l'agriculture biologique.

Des discussions ont eu lieu autour :

- de la réglementation en agriculture biologique (ex : mixité AB / non AB),
- des choix variétaux et des pratiques adaptées aux zones sèches d'altitude selon les zones de cultures de la canne,
- de l'adaptation des parcelles à la mécanisation, par la replantation.

La parcelle visitée, d'une vingtaine d'années, sera prochainement replantée pour faciliter la mécanisation. En l'absence de fertilisation, la croissance de la canne est ralentie, mais la pression des adventices est également réduite, ce qui a été observé comme un effet intéressant.



Enseignements et bonnes pratiques

- La gestion de la fertilisation peut être un levier permettant de freiner le développement des adventices.
- La replantation permet d'adapter la parcelle à la mécanisation.
- Les échanges entre agriculteurs permettent de mieux cerner les leviers techniques et économiques de la canne bio.

Projet de conversion en agriculture biologique

Exploitation de M. Freddy Douanier — Saint-Louis

 **Date : 04 Décembre 2025**

Objectifs de la visite

- Accompagner la réflexion de l'exploitant sur une conversion en agriculture biologique.
- Observer les pratiques actuelles sur les cultures de canne à sucre, ananas et banane.
- Échanger sur les leviers techniques mobilisables en contexte de production sans intrants chimiques.

Déroulé et éléments clés

La visite s'est déroulée sur des parcelles agricoles situées dans les hauts de Saint-Louis.

L'agriculteur engagé dans cette démarche souhaite évoluer vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement, notamment sur les cultures de canne à sucre, d'ananas et de banane.

Sur certaines cultures, les pratiques ont déjà évolué avec l'arrêt de l'utilisation d'herbicides et d'engrais chimiques, constituant une base favorable à une future conversion en agriculture biologique.



Focus sur la culture de la canne à sucre

Les parcelles observées présentent une diversité variétale, majoritairement autour de la variété R570, associée à d'autres variétés adaptées au contexte local.

La récolte est réalisée manuellement, en cohérence avec les contraintes des parcelles des hauts. Les niveaux de production observés se situent dans une fourchette comprise entre 60 et 80 t/ha, avec une richesse moyenne d'environ 14 %, traduisant un potentiel agronomique intéressant dans un contexte de pratiques à faibles intrants.

Enseignements et bonnes pratiques

- La réduction des intrants chimiques et la diversité variétale en canne constituent des leviers majeurs pour adapter les systèmes de production aux conditions des hauts.
- Les échanges techniques et l'accompagnement collectif favorisent la montée en compétence et la structuration durable des démarches de transition agroécologique.

Visite de parcelle - Canne à sucre en conversion agriculture biologique

Exploitation de M. BEGUE Jean-Marc — Secteur Rivière de
l'EST

 17 Date : 11 Novembre 2025

Objectifs de la visite

- Valoriser une démarche de conversion en agriculture biologique en canne à sucre.
- Observer les pratiques culturales mises en œuvre sans intrants chimiques.
- Favoriser les échanges techniques autour des systèmes de production en transition.

Déroulé et éléments clés

La visite a porté sur un ensemble de parcelles de canne à sucre en conversion vers l'agriculture biologique depuis mai 2024 situées dans le secteur de la Rivière de l'Est.

Les parcelles observées présentent un mélange variétal composé principalement de R570, associé aux variétés R579, R582 et R585, permettant une adaptation aux conditions locales.

Depuis plus de deux ans, aucun engrais chimique n'est utilisé sur ces parcelles.

La fertilisation repose sur des apports de compost, dans une logique de maintien de la fertilité des sols.

La récolte est réalisée manuellement, en cohérence avec le contexte des parcelles et le système de production mis en place.

Les niveaux de production observés témoignent d'un bon état de la culture, avec un tonnage global satisfaisant à l'échelle des surfaces visitées.



Enseignements et bonnes pratiques

- L'arrêt des engrais chimiques, combiné à des apports de compost, constitue un levier central dans la conversion à l'agriculture biologique.
- La diversité variétale contribue à la résilience des parcelles face aux conditions pédoclimatiques.
- Les échanges autour des pratiques de fertilisation organique et de conduite de la culture renforcent la sécurisation des projets de transition.
- L'accompagnement technique et collectif favorise la structuration durable des systèmes de production en conversion.

Visite de parcelle - Système canne-élevage en conversion agriculture biologique

Exploitation de M. PREBE Jerome — Saint-Benoit



Date : 14 Novembre 2025

Objectifs de la visite

- Valoriser un système de production diversifié associant canne à sucre et élevage.
- Mettre en avant les pratiques agroécologiques mobilisées dans le cadre d'une conversion en agriculture biologique.
- Favoriser les échanges techniques autour de la gestion de la fertilité et des adventices.



Déroulé et éléments clés

L'exploitation de Jérôme repose sur un système mixte associant cultures de canne à sucre et élevage (bovin et caprin).

Une partie de la surface en canne est engagée en conversion vers l'agriculture biologique, sur environ 5 hectares.

La fertilisation des parcelles de canne repose sur des apports organiques issus de l'élevage, notamment fumier et lisier, réalisés de manière fractionnée afin de mieux répondre aux besoins de la culture et de limiter les pertes.

La gestion des adventices est assurée par un désherbage mécanique, à l'aide d'un broyeur, en cohérence avec l'absence d'herbicides chimiques.

Le choix variétal s'est porté sur la variété R585, reconnue pour sa capacité de recouvrement rapide du sol, contribuant à la limitation du développement des adventices.

Enseignements et bonnes pratiques

- L'association cultures-élevage permet une valorisation efficace des effluents organiques et renforce l'autonomie de l'exploitation.
- Les apports organiques fractionnés constituent un levier clé pour la gestion de la fertilité en système biologique.
- Le désherbage mécanique, combiné à un choix variétal adapté, contribue à la maîtrise des adventices sans recours aux intrants chimiques.

Compte rendu – Conférence de presse ASKABIO Réunion

Canne à sucre biologique : cap sur la micro-usine

 17 Date : 9 décembre 2025

 Lieu : Exploitation de M. Matthieu PAYET, Saint-Benoît

Objectifs de la conférence

- Annoncer le lancement de l'étude de faisabilité pour la création d'une micro-usine de transformation de canne à sucre biologique.
- Valoriser les dynamiques engagées par ASKABIO pour structurer une filière canne bio à La Réunion.
- Sensibiliser les partenaires et le public aux enjeux économiques et techniques de la valorisation de la canne biologique.

Déroulé et messages clés

La conférence de presse s'est tenue chez un agriculteur adhérent d'ASKABIO, engagé en conversion vers l'agriculture biologique. Elle a permis de présenter officiellement le démarrage de l'étude de faisabilité confiée au bureau d'étude Groupe ELAN, avec une échéance annoncée à mai 2026.

ASKABIO a rappelé sa volonté de structurer une filière canne à sucre biologique à l'échelle régionale. L'association regroupe actuellement 18 adhérents, dont 11 en agriculture biologique ou en conversion, représentant environ 35 hectares de canne.

L'objectif à moyen terme est la création d'une micro-usine dédiée exclusivement à la transformation de canne bio, permettant de produire jusqu'à 700 tonnes de sucre, et offrant une solution de valorisation adaptée aux petites exploitations. Pour atteindre la viabilité industrielle du projet, un objectif de 100 hectares engagés est visé.



Découvrez en [vidéo](#) la visite de parcelle chez M. Matthieu Payet

Témoignages et retours de terrain

- La visite de la parcelle de M. Matthieu PAYET, en conversion bio depuis mai 2025, a permis d'illustrer concrètement les pratiques mises en œuvre. La parcelle a été replantée dans une optique de mécanisation accrue, notamment pour le désherbage.
- L'agriculteur a souligné la faisabilité technique de la canne bio, mettant en avant une augmentation de la richesse observée, sans baisse significative de rendement.
- Le président de l'association a rappelé que de nombreux producteurs conduisent déjà des pratiques proches du bio sans réelle valorisation économique, fragilisant la pérennité de certaines exploitations.

Points structurants à retenir

- L'association ASKABIO bénéficie d'un soutien institutionnel renforcé, avec la reconnaissance en GIEE depuis janvier 2025 et l'embauche de animatrice Sophie CHAU en juin 2025.
- La micro-usine de transformation de canne bio constitue un levier majeur pour la restructuration et la valorisation économique de la filière.
- ASKABIO poursuit la mobilisation de nouveaux producteurs afin de consolider la dynamique collective et atteindre les volumes nécessaires au projet.



Perspectives

L'association poursuit :

- l'accompagnement des producteurs engagés en agriculture biologique ou en conversion,
- le suivi de l'étude de faisabilité de l'unité de transformation,
- et la structuration collective de la filière canne bio à La Réunion.

Découvrez en [vidéo](#) la visite de parcelle chez M. Matthieu Payet

Réunions d'information – Agriculture biologique

Association ASKABIO Réunion

 **Période** : septembre – octobre 2025

 **Lieu** : Est et Ouest de La Réunion

 **Public** : agriculteurs intéressés par l'agriculture biologique ou en réflexion de conversion

Objectifs des réunions

- Informer les agriculteurs sur les principes et exigences de l'agriculture biologique.
- Présenter les modalités de conversion et de certification AB.
- Favoriser les échanges entre producteurs et acteurs de la filière.

Déroulé général

Plusieurs réunions d'information ont été organisées par l'association ASKABIO à destination des agriculteurs souhaitant s'informer ou s'engager dans une démarche de conversion à l'agriculture biologique.

Ces temps d'échange ont permis :

- une présentation du label AB et de son cahier des charges,
- des échanges avec un organisme certificateur,
- un partage d'informations sur les pratiques autorisées en agriculture biologique,
- un tour de table permettant aux participants d'exprimer leurs motivations et questionnements.



Enseignements et points clés

- Les réunions d'information constituent un levier important pour sécuriser les projets de conversion.
- Les échanges collectifs permettent de clarifier la réglementation AB et d'accompagner la prise de décision.
- L'animation portée par ASKABIO favorise une dynamique collective autour de l'agriculture biologique.